

COMPTE RENDU

Objet : Conseil d'Administration - 5 décembre 2015

Le Secrétariat Général

Liste de diffusion :
Membres du Conseil d'Administration
Membres d'honneur
Ligues
Cadres techniques
Personnel fédéral
Etienne Thobois

Le présent compte rendu a été adopté au cours de la séance du 30 janvier 2016.

Présents: Jean-François Aninat, Christian Barthel, Didier Beuvelot, Pierre Chatellier, Florent Chayet, Stéphane Corvée, Julien Delmas, Malice Devergies, Jean-Paul Didier, Magali Godin, Nathalie Huet, Bruno Lafitte, Patrice Lannoy, Marie-Christine Leroy, Eric Lissilour, François Machavoine, Pierre-Emmanuel Panier, Richard Remaud, Jean-Michel Richard, Jean-Marc Serfaty, Bach-Lien Tran, Monique Wahlen.

Excusé(es): Amélie Balayre, Bruno Bert, Elyane Canal, Sylvie Daurensan, Isabelle Jobard, Florine Leroy, Rémi Mifsud, Hongyan Pi, Weny Rasidi, Bruno Ressouche, Paul Vayssière.

Siège fédéral : Philippe Limouzin (DTN), Pascal Bildstein (DC), Céline Berton (DA), Alicia Volant (DF), Karine Lévêque (AD).

Sujets à l'ordre du jour

1.	Comm	unication du Président	Richard Remaud
2.	Comm	unication du DTN	Philippe Limouzin
	0	La construction des performances	
	0	Faciliter le projet fédéral	

o Validation du CR du conseil d'administration du 26 septembre 2015 Réforme territoriale et ICN Création d'un groupe de travail Vétérans Stratégie de formation 2024 Nouveau cursus de formation fédéral 6. Secteur Communication / Marketing / Evénementiel Magali Godin Point d'information sur les championnats de France Équipementier textile Bilan IFB 2015 Point d'étape sur les Championnats d'Europe 2016 Commission DD : ajout de membres suite à démissions Bilan Sport Responsable / ECOBaD et manifestations éco-responsables 8. Questions diverses

Nombre de votants le 5 décembre 2015 : 22 votants

Débat exploratoire sur le certificat médical

1. Communication du Président

Le président revient sur les événements des dernières semaines.

Les attentats du vendredi 13 novembre ont causé la mort de 130 personnes dont, Frédéric Hénninot, licencié au club d'Ermont en région lle de France.

Dix jours plus tard, Pascal Robinson, douanier, était tué en opération le 23 novembre dernier. Pascal, fils d'Ernest Robinson, l'un de nos plus éminents Juges-Arbitres, a été champion de France en 1989 et 1991 en double hommes Cadets puis Juniors et champion de France des Finances en 2004, 2006, 2007 et 2008.

Le président propose au conseil d'administration d'observer une minute de silence en leur mémoire et en celle de toutes les victimes des attentats.

En ouverture de réunion, dans les circonstances dramatiques que connaît la France, le président rappelle l'importance du rôle éducatif des acteurs sportifs. Il souligne que si les familles et le milieu scolaire sont les lieux premiers de l'éducation, le sport reste un moyen de cohésion sociale essentiel au vivre ensemble français. À ce titre, dirigeants comme éducateurs sportifs, aussi engagés soient-ils dans les aspects techniques, ne doivent jamais oublier cette dimension préalable à toutes les autres.

Le président informe les administrateurs de l'opération de David Toupé, CTS placé auprès de la fédération et du très grave accident de travail de Guillaume Gailly.

Il souligne que le bonheur a trouvé son chemin dans ces tristes nouvelles et annonce la naissance de Mei Lin, fille d'Hongyan et Nicolas Huguet, le 14 novembre dernier.

Il fait ensuite un retour sur l'actualité et ses différents rendez-vous depuis le dernier CA :

Ministères

- o Rendez-vous avec le cabinet de Patrick Kanner et celui de Najat Vallaud-Belkacem
- o Réunions sur le plan citoyen et le service civique
- Réunion sur la réforme territoriale avec l'exemple du CREPS Rhône-Alpes qui a engagé sa fusion avec le CREPS de Vichy
- Audition au Sénat concernant le financement des fédérations
- o Convention d'objectifs : L'entretien est fixé au vendredi 11 décembre
- Point sur le plan Équipement : 2 dossiers subventionnés par le CNDS

CNOSF

- o Congrès du CNOSF
- Opération « Je rêve des Jeux »
- Démission du trésorier Jean-Jacques Mulot : un seul candidat, Jean-Lou Charon qui devrait être élu et nommé dans un délai de quinze jours
- Débat du groupe de travail sur le certificat médical de non contre indication et son rôle dans la pratique sportive
- Paris 2024 : le village olympique sera situé sur l'Ile St-Denis, tout proche du siège de la fédération et le village média au Bourget
 - Des propositions d'évolution du format de compétition ont été formulées : 1 salle, 1 match, ainsi qu'une proposition de compétition par équipe sous forme de relais.

Le comité olympique souhaite qu'il y ait un héritage après les JO, d'où des projets de création d'un centre national du Badminton avec une salle spécifique et des

bureaux, qui suscitent l'intérêt de différents acteurs. Le projet du Colisée à Tremblay s'intéresse à cette dimension. D'autres projets en RIF se positionnent également.

BWF

- La FFBaD a reçu des messages de soutien du monde entier et notamment de la BWF et des fédérations étrangères affiliées après les attentats
- Succès de l'accueil du Council de la BWF lors des IFB

Divers

- o Réception de l'Ambassadeur d'Allemagne dans le cadre des 50 ans de l'OFAJ
- Relations avec les territoires : les rencontres dans le cadre du dialogue de gestion se sont bien déroulées. À noter toutefois quelques faiblesses non rédhibitoires dans certaines ligues. La réforme territoriale avance de manière satisfaisante au sein des ligues concernées par la fusion.
- Rendez-vous avec les dirigeants du Speed Badminton : la fusion avec la FFBaD est en vue
- Conciliation au CNOSF pour l'affaire Brice Leverdez : le conciliateur a adressé sa proposition consistant à la rédaction d'un communiqué commun des deux parties signifiant la fin de l'incident et la projection vers l'avenir.
- Point sur les IFB: de l'avis de tous la plus belle édition depuis leur existence avec de très beaux matchs, un nombre record de spectateurs, une recette billetterie en augmentation et des acteurs institutionnels venus en nombre (3 ministres, des députés et sénateurs, la Maire de Paris). La FFBaD a reçu les félicitations de Poul-Erik Hoyer, président de la BWF et des membres du Council.
 - Le président félicite Pascal Bildstein, directeur de l'événement, ainsi que les membres du conseil d'administration et l'ensemble du personnel fédéral pour la réussite de cette fête du badminton français.
- Il précise que le succès grandissant des IFB et les travaux annoncés à Coubertin risquent de rendre la salle trop petite. Des solutions sont mises en œuvre pour dégager de l'espace mais il est de la responsabilité de la fédération de réfléchir, pour l'horizon 2020, à d'autres solutions. L'Accor Hôtel Arena pourrait être une éventualité, comme les nouvelles salles envisagées dans Paris ou à proximité.
- Point sur les Championnats d'Europe 2016
 Le président annonce les différents financements publics désormais confirmés après les différents rendez-vous qu'il a eu avec ces acteurs depuis la rentrée :
 - 220 000 euros du Département (+ mise à disposition de la salle)
 - 80 000 euros de la Région
 - 250 000 euros du CNDS au lieu des 185 000 initialement annoncés. Il souligne l'engagement personnel des ministres sur cette évolution après les différents rendez-vous qu'il a pu avoir avec eux ou leurs cabinets.

2. Communication du Directeur Technique National

Le DTN évoque la répartition des dossiers de David Toupé le temps de sa convalescence.

• Construction de la performance

Le DTN informe des classements actuels des joueurs et de leur position pour la qualification olympique puis exprime sa déception devant la 17^{ème} place par équipe obtenue par la France aux Championnats du Monde Junior.

Point sur les dossiers transversaux :

- Année du Sport de l'Ecole à l'Université
 - USEP: Projet à long terme en décalage avec l'ASEU et le PAT, mais des avancées pour les années suivantes
 - UGSEL: 2 bonnes formations Shuttle Time en Bretagne et Pays de la Loire, mais difficulté à programmer des formations cette année
 - o **UNSS**: Arbitrage en anglais un peu long à se mettre en place.
 - o **AEFE**: Compétition par équipe des établissements européens.

Labellisation ASEU: Très peu de projets du fait du manque de temps pour se former pour les enseignants

o PAT:

Un projet structuré en Pays de la Loire qui prend forme

Un projet en Vendée qui a démarré, avec du retard, mais qui va promouvoir les Championnats d'Europe (CE).

Un projet avec le Conseil Départemental de Vendée sur la présence des scolaires aux CE qui avance, mais qui montre une limite le mercredi en raison de l'absence de prise en charge du transport

o Tous Bad:

Projet proposé par la fédération et soutenu par le ministère, copié sur le « Tous Prêt » de l'Euro de foot

Après l'implication personnelle du président, l'achat de 800 places aux CE par le ministère de la Ville qui seront attribuées à des jeunes issus des quartiers prioritaires de la Ville (QPV)

Un appel à projet au niveau national portant sur les publics cibles = publics du Bad pour Tous permettra aux clubs d'inscrire des actions en lien avec les CE16 dans leur dossier CNDS et de postuler à des financements spécifiques

· Clubs Avenir:

- 19 clubs sur la saison 2014-2015
- o 2015-2016: 30 clubs:

68 Joueurs Avenir s'entraînent dans ces 30 clubs.

Objectif affiché : que faire entre 9 et 12 ans pour atteindre le TOP 100 mondial en senior ?

- Une plateforme d'échanges et de partage
- Formation continue de 2 jours à l'INSEP sur le thème de la préparation physique des 9-12 ans
- o Accompagnement du Groupe France Avenir proposé aux Entraîneurs Avenir
- o un réseau d'entraîneurs

• Service Civique :

Tous les documents administratifs et financiers sont déposés à l'agence du Service Civique pour la demande d'agrément de la FFBaD. Une fois cet agrément obtenu, il s'appliquera à l'ensemble des structures du badminton français car le pilotage sera national.

Versement direct au volontaire de la somme mensuelle allouée par l'agence : 467€. Versement complémentaire mensuel de l'indemnité de 106,31€.

Versement de l'aide à la journée de formation à la FFBaD : 100€ par stagiaire.

Pour rappel, 5 axes sont proposés aux structures d'accueil (clubs, comités, ligues)

- Les + de 50 ans
- Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)
- Handicap
- Événements nationaux et internationaux
- Éco-responsabilité

6 mois de janvier à juin 2016 la première année.

L'agrément est accordé pour 2 ans.

Une formation organisée par la fédération est envisagée pour février 2016.

Plan Citoyen

Pour un badminton citoyen durable partagé par tous. Le but étant de Former pour Agir – Promouvoir - Transmettre Mise en place d'un projet sur la commande ministérielle:

- Action visible dans les QPV
- Fonctionnement opérationnel en partenariat pour l'héritage sur 18 mois.
- Certificat de Qualification Professionnelle

Le CQP actuel est enregistré jusqu'au 28 avril 2016.

La suite:

- Le renouvellement est déjà engagé depuis des mois mais la procédure est longue
- Le nouveau règlement (le document de base qui précise tous les éléments de mise en œuvre et de gestion du CQP) a été proposé au binôme instructeur de la Commission Professionnelle Consultative le 4 novembre et nous avons été suivis.
- o Ce règlement sera proposé à la sous-commission CQP le 16 décembre
- S'il est validé, il sera présenté en début d'année pour une validation finale de la branche.
- un enregistrement fin 2016

Ce qui va changer:

- o Passage de 140h de formation en centre à 125 heures
- o Recentrage sur le cœur de métier, à savoir l'animation
- Mise en correspondance de la nouvelle filière fédérale d'animation et le nouveau CQP
- Une partie VAE plus claire et plus simple à mettre en œuvre

Ce que l'on va faire évoluer :

- Des formations modulaires en lien avec l'offre de formation fédérale (entrée au niveau Animateur 1, Animateur 2J et/ou Animateur 2A).
- Création d'un « produit » spécifique de formation continue pour les animateurs multisports (BPAPT ou L2 STAPS)

3. Secteur Administratif

Validation du compte-rendu du conseil d'administration du 26 septembre 2015

Vote n° 1 : Validation du CR du CA du 26 septembre 2015

Nombre de votants : 22 voix / 16 voix pour, 5 abstentions et 1 non-votant

Le compte-rendu du CA du 26 septembre 2015 est adopté à la majorité.

4. Secteur Vie Sportive

Réforme territoriale et ICN

Présentation d'un des impacts de la réforme territoriale sur le secteur Vie Sportive de la fédération, celui sur le Championnat de France Interclubs avec le passage de 21 à 12 ligues métropolitaines.

Proposition d'organisation des poules de N3 : les 5^{èmes} et 6^{èmes} de chaque poule N3 descendent en régional. Puis 2 équipes montantes pour chaque région. Ces modifications doivent être effectuées au regard d'un calendrier : présentation de la planification 2015-2018.

Il est proposé de voter le principe de cette nouvelle organisation territoriale des interclubs s'appuyant sur 12 régions métropolitaines et entrainant une évolution du système de montée-descente entre ICN3 et ICR.

Vote n° 2 : Validation du principe de modification des montées-descentes entre ICN3 et ICR selon le calendrier proposé

Nombre de votants : 22 voix / **18 voix pour, 2 abstentions et 2 non votants.** La proposition est adoptée à la majorité.

Création d'un groupe de travail Vétérans

Suite au CA du mois de juillet et au débat concernant les problématiques des joueurs vétérans, la Vie sportive propose la création d'un groupe de travail Vétérans dont l'objectif sera d'effectuer un état des lieux afin d'identifier clairement les attentes de nos vétérans et de leur proposer des solutions adaptées.

Ce groupe serait composé de d'Antoine Latour, Gisèle Maurin, Malice Devergies (responsable) et Marie-Noëlle Lechalupé.

Vote n° 3 : Validation de la création d'un groupe de travail Vétérans

Nombre de votants : 22 voix / 19 voix pour, 1 abstention et 2 ne participent pas au vote.

La création d'un groupe de travail Vétérans est adoptée à la majorité.

Le GdT rendra ses conclusions fin juin 2015

Stratégie de formation 2024

Le premier vice-président remercie le vice-président à l'emploi et à la formation pour le travail effectué en collaboration avec le Directeur de FormaBad.

FormaBad est structuré en plusieurs domaines :

- La formation des techniciens (animateurs, entraîneurs)
- La formation des formateurs
- La formation des agents de développement
- La formation des personnels administratifs
- La formation des dirigeants
- La formation des officiels techniques de terrain
- La formation des licenciés du badminton

Le vice-président à l'emploi et à la formation rappelle également le rôle d'un organisme de formation :

- o Produire des contenus et des supports
- Coordonner les dispositifs de formation
- o Gérer les emplois et les compétences

Puis présente le plan stratégique 2024 pour la formation prenant en compte les spécificités de FormaBad que sont la performance et l'excellence sportive ainsi que la formation de citoyens sportifs et de sportifs citoyens.

Quelques constats sur l'ancien système de formation :

- La gestion archaïque de la formation
- Le manque de formateurs « experts »
- o Peu de techniciens formés au Haut Niveau
- o Une formation des dirigeants balbutiante
- o Une formation des officiels techniques à la marge

Les réponses apportées à ces problèmes depuis 2013 :

- La généralisation de l'outil QUEOVAL, dédié à la gestion des formations
- La généralisation des conventions de formation avec les territoires et les partenaires
- Le nouveau cursus de formation et le CQP
- La création de documents internes indispensables
- La mise en place d'une pré-formation au DE
- Le portage du DES à 100% par la FFBAD depuis cette année

Les stratégies spécifiques à développer dans les mois à venir :

- La branche des dirigeants
- o La branche des officiels techniques
- o La branche des agents de développement

Vote n° 4 : Validation de la nouvelle architecture de formation de la filière fédérale

Nombre de votants : 22 voix / **20 voix pour et 2 non-votants** La nouvelle stratégie de formation 2024 est adoptée à la majorité.

• Point d'information sur les Championnats de France

La vice-présidente liste les candidatures à l'organisation des Championnats de France qui ont été validées pour 2016 :

- o Le France Senior à la Kindarena de Rouen est attribué à Maromme
- o Le Championnat de France des Entreprises est attribué au Comité d'Ile-et-Vilaine
- Le Championnat de France des Comités Départementaux est attribué à Grande-Synthe

Une candidature a été reçue pour l'organisation du France Parabad mais ne respectant pas le calendrier officiel de tenue de l'événement. Celle-ci n'a donc pu être acceptée. À ce jour, aucune autre candidature pour cet événement.

Pour 2017, à ce jour, deux candidatures reçues pour une même compétition, les Play-Off.

Des échanges ont eu lieu sur les compétitions qui n'ont pas trouvé d'organisateurs. Chacun a pu s'exprimer sur le sujet. Il est précisé que les ligues concernées par la fusion prochaine souhaitent ne se consacrer qu'à ce sujet.

De nombreux membres du conseil d'administration précisent qu'il y a un décalage entre un cahier des charges qui n'est pas excessif et l'appréhension que les acteurs en ont sur le terrain. Ce point comme le fait que de nombreux clubs ignorent l'absence d'organisateur pour certains championnats de France démontre des difficultés de relais de l'information.

Le président souligne l'accompagnement par le service événementiel de la fédération auprès des organisateurs et les invitent à suivre leurs recommandations. Il précise l'importance du calendrier pour organiser un championnat de France dans de bonnes conditions et invite les candidats potentiels à se projeter au moins 18 mois à l'avance. Avec la vice-présidente à la communication et aux événements, il rappelle que les candidatures peuvent déjà être présentées pour les 3 prochaines saisons.

Équipementier textile

La vice-présidente revient sur les six offres reçues. Nike et Érima sortent du lot : Nike en raison de la disponibilité des produits et du coût du flocage intégré et Érima avec des produits de qualité et une très grande envie de travailler avec la fédération. Le bureau fédéral a choisi de continuer de travailler avec Nike.

Le Directeur de la Communication précise que cette offre ne correspond pas à la gratuité totale. Cependant une réduction importante nous est proposée ainsi que la possibilité de commercialiser les produits Nike « équipe de France ». Le coût résiduel total des achats est estimé à 30 000 euros.

Le président regrette que les marques françaises, tout particulièrement les marques françaises de badminton, ne se soient pas positionnées sur cet appel d'offre et remercie les équipes pour la qualité du travail effectué sur ce dossier.

Bilan IFB 2015

Présentation de la « Success story » des IFB par le Directeur de la Communication :

Un plateau sportif de premier plan avec les JO 2016 en ligne de mire, de nouveaux aménagements, un village des exposants toujours plus animé, des événements annexes de plus en plus nombreux et volumineux et une mobilisation de personnalités toujours plus importante avec la présence, entre autres, de Patrick Kanner, Thierry Braillard, Najat Vallaud-Belkacem, Anne Hidalgo, Jean-François Martins, Francis Parny et Régis Juanico pour le monde politique et de Stéphane Traineau, Jérémy Stravius, Jean-Philippe Gatien,

Victoria Rava pour le monde sportif. À noter également la présence d'Isabelle Morini-Bosc, fidèle chaque année.

Les IFB en quelques chiffres :

- o 6 jours de compétition
- 16 175 spectateurs (+6%)
- o 253 joueurs
- o 29 pays représentés
- o 208 rencontres disputées
- o 3445 volants utilisés
- 150 bénévoles mobilisés et jusqu'à 500 repas servis par jour
- 1225 accrédités dont 79 journalistes / photographes
- o 275 000 \$ de dotation
- o 254 510 € de recettes billetterie

De nouvelles initiatives autour du développement durable avec l'installation de machines « Lemon-Tri », la mise en place d'un questionnaire Développement Durable, le remplacement des traditionnels gobelets plastiques par des éco-cups recyclables et la réalisation d'un bilan carbone.

Une campagne d'affichage importante à Paris, une co-diffusion pour la couverture française de l'événement par Ma Chaîne Sport et l'Equipe 21, une promotion par le groupe l'Équipe, un support presse partenaire avec 20 minutes, un support radio partenaire avec RFM.

Les relations presse ont été importantes avec la présence d'une agence dédiée, des conférences de presse et un tournoi des journalistes. Les retombées presse sont également conséquentes avec 16 sujets télé, 73 articles dans la presse écrite et 90 articles sur le web.

Une forte activité des réseaux sociaux est à noter ainsi qu'un nombre important de connexion sur le site internet dédié.

De nouveaux aménagements ont été réalisés à Coubertin :

- 1 Salon pour les partenaires (310 invités sur la semaine)
- 1 Salon pour les invités FFBaD (800 invités sur la semaine)
- o 1 animation photo pour plus de 600 clichés

55 événements annexes ont été organisés autour de l'événement :

- o Journée des Présidents devenue un RDV incontournable le mercredi
- o Le COPIL de l'ASEU en présence des ministres
- o L'accueil du Council de la BWF
- o Formations (entraîneurs, arbitres internationaux, etc)
- Signatures de convention (FFSU, UNSS, ISF, etc)
- o Tournois en tous genres (bénévoles, jeunes Ile de France, journalistes, partenaires)
- o Récompenses et cérémonies
- Rencontres, réunions et commissions

Le président demande que l'évaluation des événements annexes soit effectuée et intégrée au bilan général des IFB.

Il informe par ailleurs que le prochain cycle du circuit superséries, 2018-2021, sera ouvert à candidature dans les prochains mois par la BWF. Il précise qu'une candidature de la FFBaD à l'organisation d'une étape du prochain circuit des SuperSeries pour la période 2018-2021 sera soumise au vote du conseil d'administration. La réussite des IFB montre selon lui l'importance pour la France et la fédération de maintenir leur place dans ce circuit.

Point d'étape sur les Championnats d'Europe 2016

J-142 de l'événement.

Le contrat avec Badminton Europe a été signé lors des IFB. La fédération verse 200 000 euros en droits d'organisation mais, en contrepartie, reçoit une aide de 20 000 euros pour la production TV et de 50 000 € pour les animations.

Le directeur de la communication rappelle la subvention obtenue par le président à hauteur de 250 000 € du CNDS et souligne la bonne surprise de ce montant. La région s'est engagée, quant à elle, à hauteur de 80 000 €; la confirmation interviendra après les échéances électorales.

Le département s'engage à hauteur de 220 000 € avec, en plus, une mise à disposition de la salle évaluée à 70 000 €, un soutien en communication et des actions envers les jeunes scolaires.

La billetterie fonctionne plutôt bien : 400 packs vendus au total.

60 000 euros de recette à ce jour avec un objectif final de 200 000 euros. Des places ont été achetées par l'Etat à hauteur de 14 000 euros et seront distribuées dans les zones sensibles locales.

La date de clôture des candidatures bénévoles est fixée au 15 décembre. A ce jour, plus de candidats que de besoins mais cela reste ouvert et les candidatures seront étudiées en fonction de leur qualité.

Beaucoup d'actions engagées dans le cadre du PAT. Les dossiers de Guillaume Gailly vont être répartis en concertation avec la DTN.

Une seconde partie du PAT va être proposée sur le modèle du « Tous prêts » de la FFF. Il sera un atout précieux pour les demandes de subvention CNDS 2016 des clubs.

7. Secteur Développement Durable

Point d'information sur l'actualité : une montée en puissance du secteur avec un nombre de dossiers en constante augmentation : Ecobad, Sport Responsable, Formations, Bilan Carbone...

Beaucoup de sollicitations des clubs et comités dans le montage des dossiers de labellisation Agenda 21 du CNOSF et Ecobad.

Projet de diffusion d'une newsletter aux 200 correspondants Développement Durable recensés.

Tout cela avec un nombre de personnes restreint suite à la démission de Yohan Nonotte. A ce titre, la vice-présidente en charge du DD propose l'intégration de nouveaux membres

Commission DD : ajout de membres suite à démission

4 nouveaux membres sont proposés pour intégrer la Commission Développement Durable :

- ✓ Yohan Penel (St-Gratien)
- ✓ Jérémy Pouzet et Matthieu Augustin (Châteauneuf sur Isère)
- ✓ Jules Hardouin (Maromme)

Vote n° 4 : Validation de l'ajout de 4 membres à la commission Développement Durable

Nombre de votants : 19 voix / 17 voix pour et 2 non-votants

L'ajout des 4 membres précités à la Commission Développement Durable est validé à la majorité.

La VP DD informe qu'une cinquième personne, non licenciée, spécialiste du développement durable et résidant en Languedoc–Roussillon est susceptible de rejoindre la commission dans les semaines à venir.

Bilan Sport Responsable / ECOBaD et manifestations éco-responsables

Label EcoBad

Une graduation de 1 à 4 étoiles est mise en place pour la labellisation.

20 clubs ont déposé des demandes :

- 7 clubs pour une étoile
- 3 clubs pour deux étoiles
- 1 club pour 3 étoiles
- 1 compétition, le championnat de France vétérans de Valence, pour 4 étoiles

Envoi d'un courrier au postulant indiquant le nombre d'étoiles obtenu avec courrier d'information à la mairie, au comité et à la ligue.

Trophée Sport Responsable

21 clubs ont postulé au Label Sport Responsable.

Les 6 thématiques dans la charte signée :

- Rendre le sport accessible au plus grand nombre
- Encourager une meilleure reconnaissance de la pratique féminine
- Sensibiliser les pratiquants aux bons réflexes santé/sécurité
- Adopter les pratiques éco-responsables
- Faciliter l'insertion et la reconversion de nos sportifs
- Promouvoir l'esprit sportif

Tous les clubs avaient un bon dossier, à l'exception d'un et certains développaient jusqu'à 3 des thématiques citées.

3 clubs ont été nominés, un va être primé. La liste des clubs figurera sur le site après la remise des trophées.

8. Questions diverses

• Débat exploratoire sur le certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive

Le président évoque la réflexion ouverte au CNOSF sur la place future du certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive.

Les débats sur la loi Santé ont abordé ce sujet et entrainé des interrogations ou prises de positions de la part de certaines fédérations.

Deux grandes familles de fédérations se dessinent :

- Les unes en faveur de la conservation du certificat médical de non contre indication, le considérant comme un atout vis à vis d'organisateurs non fédéraux de compétitions sportives
- Les autres en faveur d'une suppression ou d'un fort assouplissement du certificat médical de non contre indication

Le président propose au conseil d'administration de débattre sur le sujet afin de dégager une position officielle de la FFBaD pour les prochaines réunions du CNOSF. Un débat exploratoire a donc eu lieu et chacun a pu s'exprimer sur le sujet.

Il ressort de ce débat les éléments suivants :

- Tel qu'il est conçu, le certificat médical de non contre indication à la pratique sportive a essentiellement un rôle de couverture juridique des responsables associatifs et de moins en moins un rôle préventif.
- Dans le contexte du développement du sport bien-être, du sport santé, le maintien en l'état du CMNCI devient un frein.
- Il demeure cependant particulièrement important d'informer régulièrement les licenciés sur les risques potentiels liés à leur pratique
- De même, les administrateurs soulignent l'importance d'un suivi médical de haute qualité pour les badistes engagés dans une logique de performance
- À la suite des échanges, une ligne se dégage nettement en faveur d'un assouplissement du CMNCI, d'une augmentation des informations fournies aux licenciés et d'une protection juridique renforcée pour les dirigeants, notamment à travers l'assurance.
- Les représentants de la FFBaD pourront donc, lorsqu'ils seront interrogés en ce sens, porter les recommandations suivantes :
 - o La nécessité d'une visite médicale obligatoire pour la prise d'une première licence
 - o Un suivi régulier tous les 3 ou 5 ans par la suite
 - o La généralisation de l'auto-diagnostic dit « canadien » pour tous les licenciés dès le début de chaque saison
 - o Le renforcement de l'information aux licenciés sur les risques inhérents à telle ou telle pratique et les conseils pour s'en prémunir
 - o Le renforcement de la formation des dirigeants en ce sens
 - Les nouvelles modalités de couverture juridique des dirigeants de clubs une fois assouplies les conditions du certificat médical de non contre indication à la pratique sportive

Un point d'étape sur l'état des discussions sera présenté aux membres du conseil d'administration en fonction de l'évolution des projets.

Conclusion par le président

Le président remercie tous les membres du conseil d'administration de leur présence, de la qualité des débats et de leur investissement pour le badminton français.

Fin de la séance à 17h.